



**France Relance : Aryballe  
obtient 1,3 millions d'euros  
pour intensifier ses innovations industrielles en olfaction digitale**

Cette subvention publique permettra à l'entreprise d'implanter un outil de production de pointe sur le territoire national.

**GRENOBLE (Isère) – 11 mars 2021** - Aryballe, pionnier de l'olfaction digitale, annonce son titre de lauréat du Plan France Relance, dans le cadre du projet Résilience/Industrie. Les 1,3 millions d'euros attribués à l'entreprise de high-tech contribueront à soutenir le développement de sa technologie d'olfaction digitale via la construction d'une usine de pointe destinée à la fabrication des capteurs Aryballe, basés sur la photonique sur silicium, et qui permettra à terme, la création de 41 emplois dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Face à la crise sanitaire du COVID-19, le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a débloqué 150 millions d'euros pour soutenir les entreprises les plus innovantes en Régions. Aryballe consacrera cette subvention au développement de sa production industrielle sur le territoire national. Sa nouvelle usine de pointe produira des capteurs d'odeur miniaturisés, universels et à faible coût, en fort volume. Aryballe pourra ainsi répondre aux besoins mondiaux grandissants en matière d'olfaction digitale, dans l'industrie des arômes et fragrances, et les secteurs de l'automobile et de l'électroménager. L'entreprise iséroise pourra également adresser de nouveaux marchés.

« Les chefs d'entreprises multiplient les initiatives novatrices pour rester compétitifs et se démarquer dans l'économie digitale et post-pandémique de demain, analyse Sam Guilaumé, Directeur Général d'Aryballe. Grâce au soutien de France Relance, nous allons intensifier notre production et répondre à la demande croissante de clients pariant sur la valeur ajoutée de l'olfaction digitale. Soutenue par le machine learning, elle leur permet d'accélérer leurs projets R&D, de réduire leurs coûts de maintenance ou encore d'améliorer l'expérience et à la satisfaction client ».

La sélection d'Aryballe au titre du plan France Relance succède à sa levée de fonds de 7 millions d'euros en juillet 2020 auprès d'investisseurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie. Ce tour de table avait porté le financement total de l'entreprise à 17 millions d'euros.